



L'usage des calculatrices, des dictionnaires et des téléphones portables est interdit.

Le candidat doit traiter obligatoirement la première partie. et au choix l'UN des sujets proposés dans la seconde partie.

Partie 1 : Géographie (10 points)

1. Après avoir cité la signification exacte de l'acronyme FTN, vous rédigerez sa définition.
2. Que fêtera la République de Djibouti, le 27 juin 2017 ?
3. Définissez la notion de toyotisme.
4. Mumbai abrite l'un des plus grands bidonvilles d'Asie. Quel est son nom ?



5. Qui a fondé et présidé en 1957, le parti politique MUR ? Quelles étaient les aspirations de ce parti ?

Partie 2 : histoire

N B : Le candidat doit traiter au choix, UN des deux sujets proposés

Sujet 1

Analyse d'un document historique.

Document

« En Côte Française des Somalis (CFS), la loi Defferre entre application à dater du décret du 22 juillet 1957. L'objectif affirmé dans l'article 1^{re}, vise à « associer plus étroitement les populations d'outre-mer à la gestion de leurs intérêts propres [...] La fonction publique est pourvue d'une autonomie susceptible d'assurer la promotion des cadres locaux. [...] La première tentative de Mahamoud Harbi pour briguer un mandat électif en métropole, en mai 1952 s'avère un échec. Le bras de fer avec son adversaire Hassan Gouled (pour le siège de sénateur du territoire au conseil de la République) génère un climat de rivalité.

Le 2 janvier 1956, Harbi signe sa première victoire politique lors des élections législatives.

A l'Assemblée territoriale, il devient membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique. En général, il semble s'être beaucoup intéressé à la question relative au progrès économique et social du territoire [...] La première élection, sanctionnée par la loi cadre, a eu lieu le 23 juin 1957 en CFS. Avec 4180 voix contre 3494 pour le DIEST¹, la liste Union Républicaine Mahamoud Harbi remporte la victoire. En vertu du scrutin majoritaire en vigueur contre lequel Hassan Gouled s'insurge, les 30 sièges de l'aréopage² reviennent dans leur intégralité au MUR³. Par voie de conséquence, un seul homme finit par cumuler la fonction de vice-président du Conseil de Gouvernement et le mandat de député du Territoire.

Le 30 juillet 1957, lorsque Mahamoud Harbi accède à la vice-présidence du conseil de gouvernement, il est âgé de 36 ans. [...] Orateur hors du commun, **Mahamoud Harbi est un tribun qui a le pouvoir de susciter les passions et de les apaiser.** »

Source : Ali Coubba, Mahamoud Harbi (1921-1960), un nationaliste djiboutien ? Paris, L'Harmattan, 2014.

1. DIEST : Défense des Intérêt Économique et Sociaux du Territoire.
2. Aréopage : assemblée.
3. MUR : Mouvement d'Union Républicain.

Questions :

1. Présenter le document (nature, auteur, date, contexte).
2. À partir de quelle date les Djiboutiens (les habitants de la CFS) sont-ils associés à la vie politique ?
3. Quelle évolution la loi cadre de Defferre introduit-elle dans la vie politique de la CFS ? Comment se traduit-elle pour Mahamoud Harbi ?
4. Quelles sont les deux partis politiques qui s'affrontent pour la représentation des députés à l'assemblée territoriale ? Et qui sont leurs leaders respectifs ?
5. À l'issue du scrutin électoral de la première assemblée territoriale en 1957 quelle liste triomphe et obtient trente sièges ?

Sujet 2

Analyse d'un document historique.

Document



Source : Plantu, Pauvres chéris, Le Centurion, 1978.

Questions :

1. Présentez le document.
2. Identifiez et indiquez que représentent les différents personnages et animaux ?
2. Rappelez ce qu'est le mouvement des Non-alignés. Lors de quelle conférence ce mouvement prend-il forme ? Qui y siège ? Que traduit ce mouvement ?
2. Que font les petites souris et par quoi semblent-elles être attirées ? Que veut montrer Plantu par ce dessin ?